

[Allocution de bienvenue par Michaël Kraemer, Maire de Lans-en-Vercors :](#)

Monsieur le Maire, Michaël Kraemer, introduit l'Assemblée générale avec un discours rappelant l'importance d'associer la jeunesse à la forêt. À ce titre, Lans-en-Vercors est une commune engagée dans le programme « Dans 1000 communes la forêt fait école », porté par les Communes forestières. Cette action s'articule autour de trois grands volets :

- L'implication des jeunes de l'école dans la gestion forestière, avec des sorties en forêt et la plantation d'essences adaptées (financement 1 arbre 1 habitant) ;
- La prise en compte des usages du bois, avec la restauration d'un abri en mélèze de la commune, en lien avec le Conseil municipal jeunes ;
- Les échanges avec la ville de Saint-Donat, au Québec.

Le Maire remercie tous les acteurs de la filière locale, notamment la CCMV et le PNRV, qui mènent une politique dynamique sur les sujets forêt-bois. La multifonctionnalité de la forêt est une notion fondamentale dans nos massifs fréquentés. Nous devons garantir la production de bois, sans compromettre l'écosystème forestier ni l'accueil du public.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

[Rapport moral 2023 :](#)

Le Président, Guy Charron, remercie pour leur présence Michaël Kraemer, Philippe Canot (FNCOFOR), Alain Meunier (URACOFRA), Georges Communal (COFOR 73), Cyrille Madinier (CD 38), Jean-Paul Uzel (CCMV), Marjorie Guillon (ONF), Albert Raymond (UFP 38), Guénaëlle Scolan (FIBOIS 38), Stéphane Eymard (Syndicat des scieurs), Rémi Carollo (FDCl) et l'ensemble des élus de l'Isère.

Notre Association et son réseau constituent **un interlocuteur privilégié des communes et intercommunalités** face aux sujets forêt-bois. La force de notre réseau vient ainsi de l'engagement de plus de 6000 collectivités à travers toute la France, dont 147 en Isère, et nous vous en remercions. Guy Charron a également souligné **l'intérêt des Chartes forestières de territoire** (CFT) et autres stratégies forestières locales. Elles sont une véritable opportunité pour mettre en place des actions cohérentes en lien avec les enjeux locaux de la filière, tout en créant du lien entre acteurs du territoire.

Il insiste ensuite sur les multiples rôles des élus, à savoir **aménageur** du territoire, **prescripteur** de la commande publique, **propriétaire** de forêt, et **médiateur**. C'est dans cet objectif de médiation que sont organisées les Forestivités, événement qui se tiendra à nouveau en 2024, coorganisé avec FIBOIS. Le programme « Dans 1000 communes la forêt fait école » est aussi une action forte de sensibilisation des jeunes citoyens. L'Association accompagne également le Département dans le déploiement du programme « 1 arbre 1 habitant en Isère ».

Enfin, le Président termine en insistant sur notre implication pour défendre l'intérêt des communes forestières et accompagner au mieux nos adhérents dans leur politique forestière.

Le rapport moral est approuvé à **l'unanimité**.

Rapport d'activité 2023 :

Valentin Berlioux, chargé de mission de l'Association, présente les actions qui ont été réalisées au long de l'année 2023 :

- 6 formations, 134 élus formés (grande majorité sur le thème du risque incendie).
- Information des communes : aides mobilisables, lettre d'info, diffusion d'articles pour les bulletins municipaux...
- 16 collectivités accompagnées pour un projet de construction bois, et d'autres communes sur des sujets variés.
- Représentation politique dans les différentes instances (CDCFS, CDPENAF, PEFC...).
- Suivi des stratégies forestières territoriales.
- 2 communes engagées dans le programme « Dans 1000 communes la forêt fait école ».
- Promotion du bois local certifié (Bois des Alpes et AOC Bois de Chartreuse).
- Projets territoriaux et multi-partenariaux : AAP foncier sur le Grésivaudan, Plan d'approvisionnement territorial sur les Chambaran.

Stéphanie Cuttat présente ensuite les actions entreprises pour l'accompagnement du programme « 1 arbre 1 habitant » :

- Échanges et rencontres avec 45 techniciens ONF et leurs responsables d'UT.
- 2 webinaires d'information, 3 formations, une intervention en commission forêt.
- 29 communes rencontrées pour présenter le programme.
- Suivi des dossiers, fournitures de modèles de délibération, accompagnement des techniciens ONF.

- Réalisation de kits de communication, affiches et dossiers de presse pour les communes.
- Animations auprès des publics (notamment sorties scolaires).

Le rapport d'activité est approuvé à l'**unanimité**.

Rapport financier 2023 :

Régine Millet, Trésorière, présente les comptes de l'Association.

Produits :	+ 79 022 €
Produits financiers :	+ 2 484 €
Charges :	- 75 779 €
Bilan :	+ 5 727 €

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité, ainsi que le report du résultat 2023 au budget 2024.

Allocution de Philippe Canot, nouveau Président de la FNCOFOR

Monsieur Canot informe l'assemblée qu'il rencontre régulièrement le ministère pour avancer sur des sujets importants, afin de les mener de front lors de sa mandature :

- Améliorer les aides « France 2030 » car non adaptées et peu incitatives.
- Appliquer le régime forestier à l'ensemble des propriétés communales.
- Reconduire les formations DFCI et OLD, car c'est un sujet prégnant.
- Mener des expérimentations et de l'animation pour trouver des solutions aux problématiques liées au morcellement de la forêt privée.
- Création d'un ministère dédié à la forêt et d'une cellule d'anticipation qui s'intéresse à la santé des forêts, aux risques, à l'équilibre forêt-gibier, aux flux de bois... pour accompagner au mieux les élus locaux.

Un autre sujet d'actualité concerne Total Énergies, qui a sollicité les COFOR afin de développer le bois énergie. Une rencontre doit s'organiser dans le but de mieux comprendre les objectifs et intentions de TE, et défendre les intérêts des propriétaires publics de la ressource.

Il conclut en annonçant que la Fédération reverse chaque année une partie de la TFNB et de la CVO aux Unions régionales. En 2023, ce sont 185 000 € que l'Union régionale a perçus, pour mener à bien nos actions quotidiennes.

Allocution d'Alain Meunier (Président de l'URACOFRA) :

Alain Meunier réaffirme l'importance pour les Associations des COFOR de travailler en réseau à de multiples échelons. Parmi les actualités marquantes de l'année 2023, la création d'une 11^e association départementale, dans la Loire, a été une belle réussite.

De plus, les COFOR 38 rejoindront très prochainement le groupement d'employeur porté par l'Union régionale, afin d'uniformiser la gestion des salariés et simplifier le volet administratif.

Contexte économique, présenté par Marjorie Guillon, Directrice de l'agence Isère de l'ONF :

En 2024, la conjoncture économique est à la baisse, à part pour les feuillus et le douglas. Ce contexte est lié à plusieurs facteurs :

- la réduction des permis de construire ;
- un marché européen et américain morose qui n'importe plus ;
- la hausse des dépérissements ;
- un hiver doux avec une faible consommation de bois énergie.

Pour les ventes publiques de juin, environ 23 000 m³ ont été mis en vente, dont 62 % de volume vendu. Les lots invendus présentaient souvent des difficultés d'exploitation.

La baisse des prix constatée est d'environ 10 %, tout comme ce qui a été pratiqué sur les contrats. Prix moyen d'environ 39 €/m³ pour les résineux blancs.

L'Isère est pour l'instant assez épargnée par le scolyte, même si l'on constate tout de même des dégâts. Aujourd'hui, les bois dépérissants sont tous écoulés dans les contrats, donc il s'agit vraiment d'une solution intéressante pour les communes.

Intervention de PEFC AURA, par Carolina Guillaume :

PEFC est un organisme de certification de gestion durable existant depuis 25 ans. Le label a été mis en place en concertation avec les propriétaires, les professionnels et les usagers de la forêt. Il est régulièrement actualisé.

PEFC effectue des contrôles sur la gestion forestière et des audits des entreprises de transformation. Tous les maillons doivent être certifiés pour qu'un produit obtienne le label.

En France, 2/3 de la production de bois est certifiée. En Isère, 96 000 ha certifiés ainsi que 105 entreprises. L'objectif annoncé est de couvrir la totalité des surfaces de forêt publique.

En 2024, des changements sur les standards sont en cours. Il y aura dorénavant une approche par le risque pour orienter les contrôles en forêt, ainsi qu'un contrôle systématique des entreprises sur la période de certification (soit 5 ans).

Des modifications sont aussi en réflexion sur les notions de paysage, de coupes rases, de transformation et de d'équilibre forêt-gibier.

Intervention de Cyrille Madinier, Vice-Président à la forêt au CD 378

Cyrille Madinier rappelle que la forêt est un sujet fort en Isère. Nous avons la chance d'avoir une filière productive et dynamique ainsi qu'une grande surface boisée (40 % du territoire). Il est nécessaire d'entretenir la multifonctionnalité en forêt.

Depuis toujours, le CD 38 et les COFOR 38, entretiennent des liens forts et travaillent main dans la main. L'an dernier, la Charte de la ruralité a été signée, et présente un volet entier sur la forêt.

Le Département mène une politique forestière volontariste, notamment avec « 1 arbre 1 habitant en Isère », qui alloue des moyens considérables jusqu'à 2028 pour la forêt et son adaptation au changement climatique. En complément, il existe toujours les traditionnelles aides pour soutenir l'amont et l'aval de la filière. Depuis 2024, une nouveauté est apparue avec l'aide à l'évacuation des foyers de scolytes, après l'incorporation de l'Isère à l'arrêté préfectoral régional de lutte obligatoire contre le ravageur.

En résumé, la filière forêt bois fait face à de nombreux défis : l'épidémie de scolytes qui prend de l'envergure chaque année, le changement climatique qui bouleverse nos sociétés et nos territoires, les fluctuations du cours du bois, les problématiques de (sur)fréquentation, le déséquilibre forêt-gibier... Cyrille Madinier se montre rassurant en rappelant que le Département est là pour accompagner les acteurs de la forêt dans les enjeux qui sont les leurs.

Guy Charron remercie l'auditoire pour sa présence et sa participation aux échanges. L'Assemblée générale se clôture à 13h par un temps convivial autour d'un buffet.

Fait à Lans-en-Vercors, le 28 juin 2024,

Guy Charron, le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left and a series of smaller, connected strokes on the right, ending in a horizontal line.